CONSULTATION N° 2026SGAMI57027

Marché de maîtrise d'œuvre HP STRASBOURG Réhabilitation GAV

Récapitulatif des questions en cours de consultation

Numéro	Question	Date Réception BCP	Réponse	Date Réponse Sur PLACE
1	Bonjour, Nous vous remercions de confirmer s'il est possible de lever la restriction d'exclusivité afin d'autoriser un bureau d'études acoustiques à participer dans plusieurs groupements en cotraitance ? Respectueusement	12/11/26	Aucune restriction d'exclusivité d'un bureau d'étude à un groupement n'est demandée dans le cadre de ce marché. La notion de candidat dans l'article 2.3 du règlement de consultation, fait référence au mandataire du groupement.	12/11/26